

M. et Mme Rougelot Philippe
5, rue Bois Perron
contact@inscription-ugo.eu
33 830 LUGOS

M. Savajols Roger
Inspecteur d'académie de la Gironde
30 cours de Luze - BP 919
33 060 BORDEAUX

Lettre recommandée avec accusé de réception

Copie M. Le Principal Collège Salles
M. Président Conseil Régional
M. Le Ministre de l'Education

Lugos, le 8 juillet 2006

Monsieur l'inspecteur,

Par courrier en date du 5 juillet 2006, vous nous notifiez votre refus de prendre en compte l'inscription de notre enfant, Ugo Rougelot au collège de Salles.

Le motif évoqué est mensonger.

D'une part le Collège de Salles est flambant neuf, et d'autre part vous nous avez indiqué les pratiques discriminatoires dont vous vous faites le complice, si ce n'est l'ardent défenseur.

Nous vous rappelons les lois de la République, et vous demandons de faire respecter le droit.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

En vert italique, les passages censurés et modifiés au plus près pour ne pas en altérer le sens

D'autres sites, publiés sur Internet relatent cette affaire et vous permettront de retrouver les courriers non censurés (Recherchez avec Collège de Salles Gironde ou clic sur le ruban bleu)

